

Dates importantes pour la Semaine ENAC 2027

AVANT LE DEBUT DES COURS

30.01.27	Réservation des salles de cours ^{a)}
-----------------	--

PENDANT LE SEMESTRE

Mardis 23.02.27 - 06.04.27 13h15-15h00	Cours « Maîtrise du sol en droit Suisse » Prof. Dubey (crédits inclus dans la Semaine ENAC)
13.04.27 13h15 - 14h00 14h15-15h00	Examen « Maîtrise du sol en droit Suisse » Préparation de la semaine insitu ^{b)}
20.04.27 13h15- 15h00	Période de préparation de la semaine insitu
27.04.27 13h15- 15h00	Période de préparation de la semaine insitu
04.05.27 13h15- 15h00	Période de préparation de la semaine insitu
10.05.27 - 14.05.27	SEMAINE INSITU
18.05.27 13h15-15h00	Période de clôture de la semaine ENAC

APRÈS LA FIN DES COURS

02.07.27	Transmission des notes des étudiants ^{d)}
02.07.27	Transmission du décompte financier ^{e)}

NOTES

- a) **Réservation des salles de cours** : Les salles de cours doivent être réservée par les enseignant.es des Semaines ENAC via [ce formulaire du SAC](#).
- b) **Préparation de la semaine insitu** : Ces périodes servent à faire une première introduction à la thématique et donner des détails sur la logistique et l'organisation de la Semaine ENAC insitu.
- c) **Clôture de la semaine ENAC** : Ces périodes sont utilisées pour les présentations finales et un feedback oral des étudiant.e.s sur le cours.
- d) **Transmission des notes des étudiants** : Les notes des Semaines ENAC sont combinées avec les notes de l'examen de droit (25% examen de droit, 75% semaine ENAC). Merci de ne pas entrer les notes dans IS-Academia mais de les envoyer à la coordination PENS qui va combiner

les deux notes et enregistrer les notes finales sur IS-Academia.

- e) **Transmission du décompte financier** : Le paiement des factures et des frais des Semaines et des Unités d'Enseignement ENAC sont avancés par les laboratoires des enseignant-e-s responsables (labo administratif). En fin de semestre, les enseignant-e-s responsable envoient à la coordination du Projeter Ensemble un décompte financier accompagné de justificatifs pour remboursement. Le décompte financier doit inclure les montants des charges de cours externes même si celles-ci sont payées par le SAC et non avancés par les labos.